



Dernier jour de travail en arrêt maladie est-ce possible ?

Par **miss isabelle**, le **23/03/2013** à **18:52**

bonjour
je suis en licenciement économique
j'accepte le csp donc mon contrat s'arrête lundi minuit
mon patron me demande de venir lundi pour lui remettre des docs commerciales et mardi pour lui remettre le véhicule et portable
sauf que depuis 2 semaines il me harcèle et hier vendredi j'ai bien cru finir par craquer et pleurer
je n'en peux vraiment plus de cet harcèlement et ne veut plus le voir seule - du coup je compte me mettre en arrêt de travail lundi et venir mardi accompagnée afin de lui transmettre le matériel
est-ce possible ?
est-ce que je risque quelque chose ? **merci**

Par **DSO**, le **23/03/2013** à **21:42**

Bonsoir,
Vous ne risquez rien, si vous êtes en arrêt maladie.
Cordialement,
DSO

Par **miss isabelle**, le **24/03/2013** à **18:09**

j'ai une autre question
mon patron m'a donnée la demande d'allocation du CSP à remplir mais il n'a pas voulu que je la lui rende.
Or il me semblait qu'il devait l'envoyer avec son propre formulaire au pôle emploi ? si il ne le fait pas comment puis-je faire ?